CALVI la lier

Le Magazine des Calvais • N'47 • Décembre 2024

www.ville-calvi.corsica



LA UNE

Le Théâtre de Verdure en cours d'aménagement

DISTINCTION

Le Maire Ange Santini promu Officier de la Légion d'Honneur

TRAVAUX

Les opérations en cours

PORT DE PLAISANCE

Bilan de la Saison 2024

ENFANCE & JEUNESSE

La "Maison des Adolescents"

ÉDITO DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

Une nouvelle année s'achève. Cela me permet aujourd'hui de dresser un bilan sur l'implication de la Municipalité, ses différents projets, initiés et réalisés, depuis les douze derniers mois. Grâce aux efforts entrepris par les élus et les services communaux, nous nous nous sommes attelés à proposer aux Calvaises et aux Calvais des opérations concrètes et dynamiques, dans le but de (re)créer des lieux indispensables à l'attractivité de la Commune. Je pense notamment à la Place Christophe Colomb, ouverte au public en juillet dernier, permettant ainsi de bénéficier d'un véritable espace de vie et de convivialité en plein cœur du Centre-Ville.

Nous nous sommes également engagés sur la réfection totale de l'Éclairage public, non seulement aux abords de la Ville, mais également dans le Centre. Il s'agit d'un projet qui se poursuit et permettra, à terme, de réaliser une économie d'énergie de plus de 80%.

Soucieuse de proposer à la population un endroit dédié aux manifestations culturelles et aux concerts, la Municipalité a choisi d'entreprendre des travaux au Théâtre de Verdure, lesquels ont d'ores et déjà débuté, depuis maintenant plusieurs semaines. L'objectif de l'opération est de pouvoir compter sur un espace en plein air, d'une capacité d'environ 1 800 places assises et 3 000 debout.

L'année 2025 sera, en outre, marquée par l'achèvement des travaux entrepris au sein du Bâtiment K, situé dans la Citadelle, en vue d'y développer un projet artistique et culturel d'envergure, ce qui confirme les engagements de la Commune en faveur du Patrimoine, dans le cadre du PTIC.

Le volet Enfance et Jeunesse aborde, quant à lui, le fonctionnement de la « Maison des Adolescents », en service depuis 2021. Il s'agit de la première antenne de la « Maison des Adolescents » présente en Haute-Corse. Cette structure favorise l'accueil des jeunes en difficulté et de leurs familles, afin de leur offrir un suivi médical, voire psychologique, grâce notamment aux consultations du Professeur Marcel Rufo et à celles d'autres praticiens. La Jeunesse a toujours été au cœur de nos priorités

politiques. Ce projet constitue donc l'occasion de permettre à ce jeune public de disposer d'une structure spécifique, répondant à l'ensemble de leurs besoins.

Par ailleurs, je souhaiterais aborder la saison estivale, qui a été le théâtre de nombreux événements, provoquant l'engouement, non seulement de la population locale, mais également des milliers de vacanciers présents chaque année dans notre station balnéaire. Je pense tout naturellement à la deuxième édition du « Crossing Calvi-Monaco », aux divers festivals mais aussi aux multiples manifestations sportives animant la Ville de Calvi.

Dans ce nouveau numéro, nous évoquerons également le bilan saisonnier du Port de Plaisance, qui peut se satisfaire d'une fréquentation accrue, et donc d'un chiffre d'affaires en hausse, avec les retombées économiques que cela induit.

Au niveau culturel, nous avons eu le privilège de signer un partenariat avec la Galleria Borghese de Rome pour une exposition prévue jusqu'en février 2025. L'un de nos tableaux, initialement présent dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, a été prêté pour l'occasion, cette collaboration permettant à la Municipalité de continuer à valoriser le patrimoine local.

Au fil de votre lecture, vous découvrirez que plusieurs compétitions sportives ont été mises en lumière. En effet, la deuxième édition du « Trail In Calvi » a permis d'attirer plusieurs centaines de coureurs dans un cadre privilégié. Nous sommes également très fiers d'avoir été choisis pour accueillir, du 30 mai au 1er juin prochains, la manche française du Championnat du Monde de Moto Trial ainsi que d'être la ville de départ et d'arrivée du Tour de Corse Historique avec la présence de 400 véhicules. Les retombées économiques seront particulièrement importantes pour les commerçants et les restaurateurs implantés sur notre territoire.

Dans le domaine numérique, nous pouvons nous réjouir du succès rencontré par le nouveau site internet de la Ville, pour lequel nous vous communiquons à présent les statistiques relatives à sa fréquentation. Cela démontre l'intérêt de la population pour ce nouvel outil, devenu indispensable dans notre quotidien, l'efficacité de notre action et notre capacité à développer des dispositifs innovants.

Il me reste à vous souhaiter de très belles Fêtes et une merveilleuse année 2025.

Pace è Salute a tutti.

En vous souhaitant une bonne lecture,

Ange Santini

A vi

I mo cari cumpaisani

Un'antr'annata si compie. Ciò chì mi permette di registrà un bilanciu annant'à l'implicazione di a Municipalità, i sò prugetti, principiati è rializati dipò i dodeci mesi scorsi. Per via à i sforzi intrapresi da l'eletti è i servizii cumunali, ci simu esercitati di prupone à e Calvese è i Calvesi, uperazione cuncrete è dinamiche, indè u scopu di (ri)creà lochi indispensevule à l'attrattività di a Cumuna. Pensu anzituttu à a Piazza Cristofanu Culombu, aparta à u pubblicu di lugliu, permittendu di benificà d'un veru spaziu di vita è di cunvivialità in core di a cità.

Simu dinò ingagiati annant'à a rifezzione tutale di u Lume pubblicu, à l'arrembu di a cità mà dinò in u centru. Ghjè un prugettu chì cuntenueghje è chì permetterà, in fine, di fà un'ecunumia d'energia di più di 80%.

Primurosa di prupone à a pupulazione un locu dedicatu à manifestatzione culturale è à cuncerti, a Municipalità hà sceltu di fà travaglii à u Teatru di Virdura, chì anu principiatu dipò parechje simane. L'ubbiettivu di l'uperazione hè di pudè cuntà annant'à unu spaziu fora, d'una capacità di 1 800 piazze chjinate è 3 000 arrite.

L'annu 2025 sarà in oltre, iscrittu da a cumpiera di i travaglii intrapresi in u Stabilimentu K, situatu in a Citadella, per sviluppacci un prugettu artisticu di grandezza, ciò chì cunfirma l'ingagiamenti di a Cumuna in favore di u Patrimoniu, ind'u quadru di u PTIC.

A parte Zitellina è Giuventù tratta di ella di u funziunamente di a " Casa di l'Adulescenti", in serviziu dipò 2021. Ghjè a prima antenna di a " Casa di l'Adulescenti" in Cismonte. Quella struttura favurizeghja l'accogliu di l'adulescenti in difficultà è e so famiglie, per offreli un accumpagnamentu medicale, anzi psiculogicu, per via à e cunsultazione di u Prufessore Marcel Rufo è d'altri prufessiunali. A giuventù hè sempre stata in u core di e nostre priurità pulitiche. Stu prugettu custitueghje dunque l'uccasione di permette à quellu giovanu pubblicu di dispone d'una struttura specifica, chì risponde à l'inseme di i so bisogni.

Per altru, vuleria parlà di a statina chì hè stata u teatru di parechji evenimenti, sviglendu l'intusiasmu, è di a pupulazione è dinò di millaie di statinanti prisenti ovni annu indè a nostra stazione balnearia. Pensu à a siconda edizione di u " Crossing Calvi-Monaco", à I diversi festivali è manifestazione spurtive

chì animeghjanu a Cità di Calvi.

Indè stu numaru novu, pareleremu di u bilanciu stagiunale di u Portu di Piaceri, chì si pò sudisfà d'une friquentazione crescita è dunque d'un numeratu in aumentazione, cù ricadute ecunomiche risultante.

À livellu culturale, avemu avutu u privilegiu di firmà una cullaburazione incù a Galleria Borghese di Roma per unu spostu, privistu finà à u mese di farraghju. Una di e nostre tele, inizilaemente prisente in a Sala di e Feste, hè stata impristata per l'uccazione, sta cullaburazione permette à a Municipalità di cuntinuà a valurisazione di u patrimoniu lucale.

Mentre a vostra lettura, scuprarite chì parechje cumpetizione spurtive sò state messe in lume. Di fatti, a siconda edizione di u " Trail In Calvi" hà permessu d'allittà centinaie di curridori in un quadru favuritu. Simu dinò fieri d'avé esse scelti per accoglie, da u 30 di maghju à u 1mu di ghjunghju da vene, a manca francese di u Campiunatu di u Mondu di Moto Trail è d'esse a cità di u dipartitu di l'arrivu di u Giru di Corsica Storicu incù a prisenza di 400 vitture. E ricatute ecunomiche sò cusì impurtante per i cummercianti è risturatori di u nostru tarritoriu.

In u duminiu numericu, ci pudemu rallegrà di u successu scontru da u novu situ internet di a Cità, per u quale vi cumunichemu e statistiche rilative à a so friquentazione. Prova l'interessu di a pupulazione per quellu novu stuvigliu, diventatu indispensevule di u nostru cutidianu, a faccindaghjine di a nostra azzione è a nostra capacità di sviluppà dispusitivi innuvanti.

Mi ferma à prigavvi cusì belle Feste è un'annata 2025 maravigliosa.

Pace è Salute à tutti

Bona lettura,

Ange Santini.

A vii

SOMMAIRE

P. 2-3 Édito du Maire

P. 4 Sommaire

P. 5 Distinction

• Le Maire Ange-Santini promu Officier de la Légion d'Honneur.

P. 6-7 Travaux

• Focus sur les opérations en cours.

P. 8-9 Port de Plaisance

• Un bilan saisonnier satisfaisant.

• La Station d'Avitaillement bientôt réhabilitée.

P. 10-11 Patrimoine

• Un partenariat entre la Commune et la Galleria Borghese à Rome.

P. 12 Concession de Plage

• Le maintien en place des établissements et une ouverture de huit mois actés.

P. 13 Sport

• Une notoriété sportive grandissante grâce à l'organisation de plusieurs manifestations d'envergure.

P. 14-15 Enfance & Jeunesse

• La "Maison des Adolescents" : un outil efficient au service des jeunes et de leurs parents.

P. 16-17 Social

• Le Centre Socio-Culturel Cardellu conforte son rôle d'acteur majeur de proximité au service de tous.

P. 18 Tribunes Politiques

P. 19 Communication

• Les statistiques du nouveau site web de la Ville.

P. 20 Histoire

• Découverte d'une fresque à la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste

CALVI la Vie - Magazine des Calvais - N° 47 - Décembre 2024

Hôtel de Ville - Rue Albert $1^{\rm er}$ - 20260 Calvi - Tél. 04 95 65 82 00 communication@ville-calvi.corsica • Site web : www.ville-calvi.corsica

Mairie de Calvi • @ @villedecalviofficiel

Directeur de la publication : Ange Santini

Comité de rédaction et suivi : Christelle Cheyban, Serena Dagouassat

Traduction corse : Maria-Serena Aliotti-Volpei

Crédit Photos : Mairie de Calvi

Maquette & impression : Signature di Balagna, Calvi

Distribution : La Poste **Tirage :** 3 500 exemplaires

La Ville prend soin de l'Environnement. Ce magazine est réalisé sur papier recyclé.

Promu Officier de la Légion d'Honneur, le Maire Ange Santini décoré par Gérald Darmanin



Après un peu moins de deux ans d'attente, le Maire Ange Santini a reçu de la part de Gérald Darmanin, ancien ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, l'insigne d'Officier de la Légion d'Honneur, samedi 23 novembre, à la Salle de Spectacle Calvi-Balagne.

La promotion civile de la Légion d'Honneur a été publiée le 1er janvier 2023 au Journal Officiel, le Maire Ange Santini faisant partie des 43 officiers nommés. C'est finalement le samedi 23 novembre 2024, aux alentours de 17h30, que le Premier Magistrat de la Commune s'est vu remettre la précieuse médaille des mains de l'ancien ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, Gérald Darmanin. Plus de 350 invités étaient réunis à la Salle de Spectacle Calvi-Balagne pour assister à la cérémonie et entourer Ange Santini lors de ce moment privilégié.

En préambule, une touchante surprise, concoctée par le photographe Olivier Sanchez, retraçait avec émotion près de 40 ans des plus grands moments de la carrière politique de l'édile.

S'adressant à Ange Santini, Gérald Darmanin s'exprimait lors d'un discours axé à la fois sur le lien unissant les deux hommes, depuis maintenant plusieurs années, et l'importance de sa relation avec la Corse : « Nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer une trajectoire exceptionnelle, puisée dans la confiance des habitants de Calvi, des Corses, qui t'ont envoyé à la tête de leur Conseil Exécutif. Une vie faite d'honneur et de vertu, de courage et d'abnégation, d'amour de la République et de la France, pour une nouvelle décoration que le Président de la République a bien voulu t'accorder. » Gérald Darmanin a également insisté sur la volonté d'Ange Santini de se mettre au service des autres et de servir sa commune : « Tu as puisé cet engagement humain et politique dans ta plus tendre enfance. Tu as passé de longues heures à la Mairie de Calvi avant d'être élu à l'âge de 23 ans en tant que conseiller municipal. » Après avoir mentionné plusieurs aspects de sa vie politique et personnelle, l'ancien ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer rappelait les multiples projets initiés par le Maire Ange Santini : l'Hôpital de Calvi-Balagne, le Port de Plaisance ou encore plusieurs structures dédiées à l'Enfance et la Jeunesse.

Venait ensuite l'heure de remettre l'insigne d'Officier de la Légion d'Honneur, devant une salle comble, en présence de la famille du Maire, de ses nombreux amis et de personnalités politiques.

Un moment fort, empli d'émotion, à la suite duquel Ange Santini prenait la parole en adressant de nombreux remerciements à ses proches, sa famille politique et ses collaborateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Monsieur le Ministre, mon cher Gérald, te dire qu'aujourd'hui tu nous fais un grand

honneur est peu de chose. Comme dit notre ami commun, Nicolas Sarkozy: « Il n'y a pas d'amitié, il n'y a que des preuves d'amitié. » Ayant évoqué l'engagement et, parfois, les difficultés rencontrées par Gérald Darmanin, en tant que ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, Ange Santini exprimait sa fierté de recevoir une telle distinction: « Je prends cette médaille pour un gage de reconnaissance au plus haut niveau de l'Etat. A mon sens, le propre de l'action publique est de ne pas rester inerte mais de faire bouger les choses. Nous devons voir plus loin et prendre nos responsabilités quand cela s'avère nécessaire. ».

Une distinction dédiée à ses petits-enfants

Ange Santini a souhaité également rappeler l'investissement de l'Etat, en termes de projets, et son soutien indéfectible, en matière d'aménagements pour Calvi, avant de remercier l'ensemble de ses amis politiques et son équipe municipale depuis 1995. Son discours a été ponctué par le souvenir ému de plusieurs amis, élus ou non, aujourd'hui disparus, au premier rang desquels Jean Guglielmacci et Pancrace Guglielmacci.

Enfin, Ange Santini choisissait de dédier sa distinction à ses petits-enfants, avant de clore son discours et remercier une nouvelle fois les personnes présentes pour l'occasion. La cérémonie s'est achevée autour d'un verre de l'amitié, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



L'aménagement du THÉÂTRE DE VERDURE se poursuit au pied de la Citadelle



Dans le cadre du PTIC, financé par l'Etat, la Municipalité a souhaité engager les travaux du Théâtre de Verdure, afin de proposer à la population locale et estivale un espace dédié à des événements, festifs et culturels, ayant une capacité d'environ 1800 places assises et 3000 debout.

Côté travaux, les fondations sont pratiquement terminées. Une réunion s'est tenue, vendredi 15 novembre, en présence du Maire Ange Santini et de son 1er Adjoint Jean-Louis Delpoux, afin que ces derniers puissent visualiser les choix de finitions des parois et des gradins. Le but étant d'avoir une idée précise de l'aspect des marches et des parois en béton, une fois le projet terminé.

Le coût total de l'opération s'élève à 3,5 millions d'euros, subventionnés par le Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC) à hauteur de 73 %. Les travaux, quant à eux, devraient s'achever à la fin de l'année 2025.

Réhabilitation du BÂTIMENT K à l'entrée de la Citadelle



La Commune poursuit ses engagements en faveur du Patrimoine, toujours dans le cadre du PTIC, financé par l'Etat. Depuis plusieurs semaines, les travaux du Bâtiment K ont débuté dans la Citadelle.

Pour rappel, l'édifice a été racheté par la Mairie en 2009 afin de pouvoir y réaliser un projet artistique et culturel d'envergure. Doté d'une superficie de 140 mètres carrés sur deux étages, le Bâtiment K devrait abriter, d'un côté, un espace dédié à des artisans locaux, et, de l'autre, un musée avec des expositions permanentes et temporaires.

L'entreprise désignée a terminé la partie mise en sécurité de la structure et les planchers. La toiture sera réalisée en janvier. Le projet devrait être terminé dans le courant du mois de mars 2025, pour un montant total de 350 000 euros, subventionné à hauteur de 73 % par l'Etat.

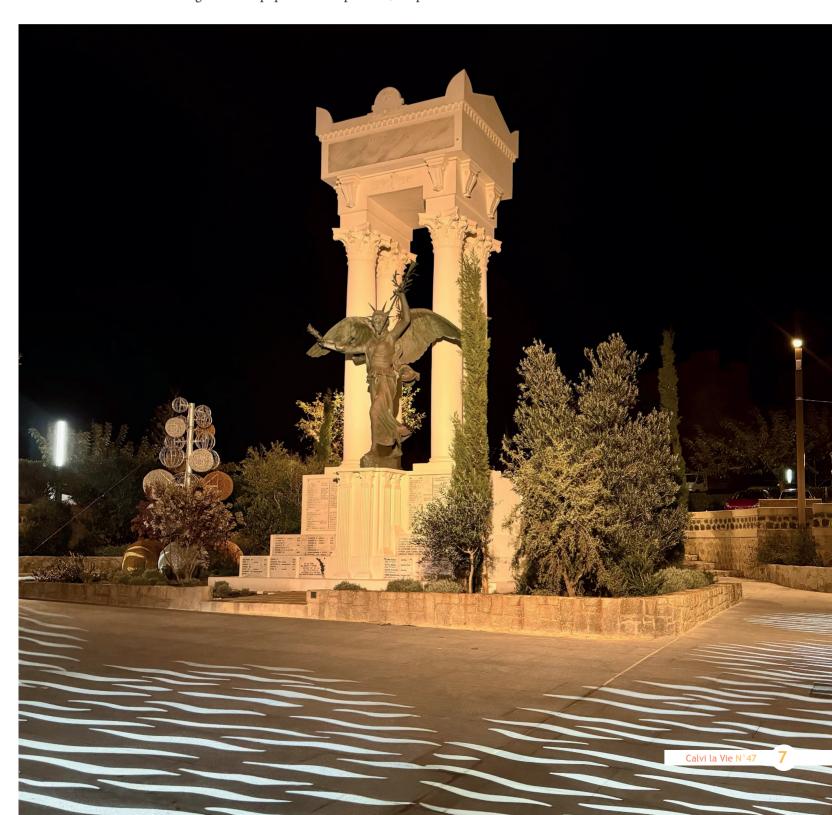
La PLACE CHRISTOPHE COLOMB en passe d'être achevée

Véritable lieu de vie situé au cœur du Centre-Ville, la la fois sur la Place ainsi que sur le Boulevard Wilson. Ainsi, Place Christophe Colomb a été ouverte au public en juillet dernier afin que chacun puisse profiter de cet espace, où de nombreux événements et manifestations seront organisés dans les semaines et les mois à venir.

Les derniers aménagements devraient être terminés dans le courant du mois de janvier. En effet, la dalle ainsi que l'agrandissement de la partie haute de la Place seront achevés. De plus, l'éclairage nocturne est désormais opérationnel sur le parvis ainsi qu'autour du Monument aux Morts, ce qui permet à la population de profiter de jeux de lumières. Les luminaires sont également équipés de haut-parleurs, à

ces nouvelles technologies pourront proposer à la fois de la musique, comme dans le cadre de « Natale In Calvi », mais également diffuser des messages d'information ou d'alerte en cas de nécessité. Enfin, la nouvelle structure destinée aux jeux d'enfants sera commandée dans le courant de l'année prochaine afin que les plus petits puissent pleinement profiter d'un espace moderne et sécurisé.

Pour rappel, le montant de l'opération de la Place Christophe Colomb s'élève à 770 000 euros, subventionné à hauteur de 80 % dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » de l'Etat, par le Fonds Vert et la DETR.



PORT DE PLAISANCE



Un bilan saisonnier satisfaisant

Misant sur des conditions optimales d'accueil, l'infrastructure communale peut se vanter de voir son chiffre d'affaires augmenter de façon constante, enregistrant une hausse de 3% pour la saison estivale 2024. Ce bilan positif est marqué par plusieurs facteurs permettant à Calvi de tirer son épingle du jeu, le Port demeurant un atout économique indéniable pour la Ville.

Emblème de l'attractivité de la Commune, le Port de Plaisance « Xavier Colonna » a bénéficié cette année d'une fréquentation accrue de la clientèle étrangère et d'une augmentation du nombre des bateaux de croisière, Calvi confortant sa vocation de station balnéaire tournée vers le Tourisme et la Plaisance. L'infrastructure joue véritablement un rôle de vitrine et conserve ainsi son statut de destination privilégiée pour les plaisanciers : la saison 2024 connaît une hausse de 3% du chiffre d'affaires d'un montant de 2 343 159,70 €, contre 2 272 774,03 € l'année dernière, ce qui confirme l'intérêt de la clientèle pour notre destination.

Marie-Laurent Guerini, conseiller municipal délégué au fonctionnement du Port de Plaisance, se satisfait d'un tel bilan : « Après une année 2023 en demi-teinte, en raison d'une baisse de fréquentation liée à l'arrêté préfectoral interdisant le mouillage à moins de 40 mètres de profondeur des navires de plus de 24 m, le long de la bande territoriale abritant les herbiers de posidonie, nous pouvons aujourd'hui nous réjouir de l'attractivité retrouvée du Port de Plaisance, dont le chiffre d'affaires est plus que positif puisqu'il s'élève, cette année, à 2 343 159,70 €. Notre destination attire également les bateaux de croisières les plus prestigieux au Monde : au total, de mai à novembre, ce sont plus de 10 420 passagers qui ont fait escale à Calvi, avec les retombées économiques importantes que cela induit pour les commerçants. Des navires tels que « L'Azzura » (3354 passagers, 290 m de

longueur), le « Spirit of Discovery » (966 passagers, 236 mètres), le « Seabourn Ovation » (562 passagers, 210 mètres), le « Club Med 2 » (380 passagers, 187 m), le « Royal Clipper » (227 passagers, 135 m), pour ne citer qu'eux, ont, en effet, choisi Calvi. Ce bilan positif nous motive dans notre volonté d'optimiser, chaque année un peu plus, nos conditions d'accueil. Je souhaiterais, à ce titre, remercier la dynamique équipe du Port, qui s'investit particulièrement pour répondre au mieux aux attentes de tous les plaisanciers. »

Des liens privilégiés avec la Principauté de Monaco

Partenaire de plusieurs événements de notoriété internationale, le Port de Plaisance est notamment l'hôte de la mythique Croisière Bleue, qui a fêté cette année sa 58ème édition au mois de mai, régate reliant Antibes et Calvi avec des équipages d'élite, embarqués à bord de voiliers, soit 120 bateaux engagés et près de 700 personnes présentes à Calvi, un atout majeur en avant-saison.

Depuis plusieurs années, la Ville et son Port de Plaisance œuvrent en étroite collaboration avec la Fondation de la Princesse Charlène de Monaco en vue de proposer différents événements axés sur le Sport et la Prévention liée au milieu aquatique. Les « Water Safety Days », organisés en été, sensibilisent les enfants aux risques de la baignade et aux gestes de premier secours. Par ailleurs, cette année a été marquée par le retour, au mois de septembre, en présence de la Princesse Charlène de Monaco et du Prince Albert II, du « Crossing Calvi-Monaco » en Water Bike, exploit sportif dont l'objectif repose sur la prévention de la noyade et la récolte de fonds.

La Station d'Avitaillement bientôt réhabilitée

Poursuivant sa politique d'amélioration des conditions d'accueil des plaisanciers, la Municipalité s'attelle à la mise en œuvre de différents projets structurants relatifs au fonctionnement du Port Xavier Colonna. Outre les travaux d'aménagement menés durant la période hivernale, des opérations d'envergure sont lancées.

En premier lieu, l'installation du Coffre d'Amarrage destiné aux bateaux de croisière, pour un montant estimé à 1 400 000 €, subventionné à hauteur de 80% par le PTIC, devrait être effective au début de l'année 2026.

Par ailleurs, la Station d'Avitaillement, dont le rôle est d'assurer le service public de distribution de produits pétroliers à usage maritime, doit, quant à elle, faire l'objet de travaux de mise en conformité et de modernisation, répondant à plusieurs objectifs : augmenter les stockages avec adjonction de deux cuves, améliorer le système de distribution du carburant en remplaçant l'existant et en augmentant le nombre de cuves, démolir la boutique et créer un nouveau local avec pompe de relevage pour évacuation des eaux usées, et renforcer le Quai d'Avitaillement. Le projet permettra d'améliorer la qualité du service proposé aux différents usagers du Port, de mieux répondre aux besoins et d'éviter une pollution marine. D'un montant de 1 400 000 €, financés par le Budget du Port de Plaisance, le chantier, dont le début est prévu dans les mois à venir, devrait durer huit mois et être achevé pour la saison 2026.

Marie-Laurent Guerini, de poursuivre : « Le Port doit faire face depuis trois ans à des investissements conséquents, essentiellement soutenus par l'Etat, que la Municipalité

a décidés en vue de son indispensable modernisation. La rénovation complète de la Station d'Avitaillement constitue une opération de mise aux normes d'envergure qui bénéficiera à la fois aux Calvais et à la clientèle saisonnière. Plusieurs raisons ont motivé cette décision. Tout d'abord, les pénuries de carburant auxquelles est confrontée la Station d'Avitaillement en période estivale sont provoquées par un sousdimensionnement des cuves par rapport à la demande des usagers. D'autre part, une inspection détaillée subaquatique et géotechnique du Quai d'Avitaillement, réalisée en 2019, met en lumière sa détérioration ainsi que la vétusté de la boutique d'accueil, le renforcement du quai faisant partie de l'opération structurante. Cette réhabilitation n'impactera pas le budget de la Commune, de ce fait le contribuable, puisque c'est naturellement l'exploitant qui compensera ce que le Port fournira sur ses fonds « propres ».

Répondre aux défis de l'avenir, dans un environnement préservé, représente également une priorité de la Municipalité qui souhaiterait répondre à l'appel à projets « Port de plaisance exemplaire d'avenir », lancé par le CEREMA (Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires. Le Port de Plaisance s'inscrit dans le cadre de cette démarche visant à soutenir les ports de plaisance maritimes, qui envisagent une modernisation de leurs équipements, à assurer leur transition écologique, dans la perspective d'un tourisme durable et quatre saisons.



Configuration de la future Station d'Avitaillement (photo non contractuelle).

PATRIMOINE

Un partenariat artistique entre la Commune et la Galleria Borghese de Rome



Grâce à la volonté de la Municipalité de valoriser son patrimoine local et d'entretenir des liens privilégiés avec ses partenaires, la Galleria Borghese expose actuellement une œuvre, datant du XVIIème siècle, appartenant à la Ville de Calvi.

Depuis maintenant plusieurs années, la Commune a initié une politique d'échange culturel avec des musées, français et étrangers. Son importante collection d'œuvres d'art conduit la Ville de Calvi à être régulièrement sollicitée par des partenaires pour l'organisation d'expositions.

En avril 2024, le musée de la Galleria Borghese à Rome adressait une demande de prêt de l'œuvre, intitulée « Allégorie du Temps », de Giuseppe Cesari, dit « Le Cavalier d'Arpin », datée du XVIIe siècle et classée au titre des Monuments Historiques, depuis le 9 février 1995, issue du legs du Cardinal Fesch (transaction Comte de Survilliers).

La Galerie Borghèse consacre une exposition au poète baroque Giovan Battista Marino et, en particulier, à son œuvre « La Galeria » (1619) qui, en 624 compositions, retrace un jeu de miroir et un défi expressif continu avec des œuvres d'art. L'exposition entend relire la figure de Marino, observateur d'art, ami des artistes et des collectionneurs, mais aussi mettre en lumière les relations possibles entre poésie, peinture sacrée et profane, littérature, art et pouvoir, au début du XVIIe siècle, à travers le regard du poète, dans le cadre exceptionnel de la Galerie Borghèse.

La demande de mise à disposition de L'Allégorie du Temps dispose d'un but bien précis : pouvoir croiser la figure de Marino et sa pensée sur l'Art avec la collection composée de Scipione Borghese, son contemporain ; et penser concrètement les « galeries », réelles ou imaginaires, de sa poétique, en relation visuelle avec la Galerie Borghèse, aujourd'hui encore, un témoignage exemplaire d'une collection ambitieuse et puissante, partageant le même climat de goût et les mêmes contenus qui animent les compositions.

Depuis que Marino a rencontré le Cavalier d'Arpin à Rome, au début du XVIIe siècle, une relation durable d'amitié et de collaboration s'est instaurée entre eux : dans de nombreuses lettres de Marino apparaît le nom de Cesari, à qui le poète a dédié de nombreux éloges (Il Tempio, sest. 40 ; Fables 21).

Le peintre sera de ceux qui rendirent hommage à Marino dans l'oraison funèbre de 1625. Dans cette parabole, il paraît naturel que les œuvres des deux artistes révèlent des points de contact, fruit d'une comparaison d'autant plus féconde qu'elle partage l'intérêt commun pour les thèmes mythologiques et profanes. Dans cette exposition consacrée au poète napolitain et à sa relation avec les arts, le tableau représentant "L'Allégorie du Temps" est donc un témoin important de ce potentiel partenariat entre notre Ville et le musée de la Galerie Borghèse.

La Galerie Borghèse est située à Rome. Considérée comme l'un des musées les plus renommés au Monde, cette dernière abrite une importante collection de peintures, de sculptures et d'antiquités, commencée par le Cardinal Scipione Borghèse, neveu du Pape Paul V. Ce palais abrite également de magnifiques jardins. Avec ses 80 hectares de verdure, les visiteurs pourront aisément profiter d'un cadre exceptionnel, en plein cœur de Rome.









L'opération délicate de décrochage et de conditionnement de l'oeuvre en vue de faciliter son transport.

CONCESSION DE PLAGE

Le maintien en place des établissements et une ouverture de huit mois actés

Plusieurs années de négociations menées avec l'Etat auront été nécessaires pour que la Ville puisse enfin obtenir la concession de la Plage, qui demeure néanmoins propriété du Domaine Public Maritime. L'agrément préfectoral autorisant l'ouverture des établissements, durant une période de huit mois, et leur maintien en place, sous conditions, au-delà de la période d'exploitation, constitue une issue majeure pour ce dossier.

Lieu emblématique, la Plage est au cœur des préoccupations de la Municipalité qui a, cependant, dû faire face pendant longtemps à une problématique délicate concernant la concession de cet atout essentiel pour la Ville. En effet, la Commune, bien qu'elle n'en soit pas propriétaire, devait affecter une partie de son budget général à son entretien et à son fonctionnement, l'État percevant quant à lui une redevance annuelle pour la quinzaine d'établissements qui existent. Le Maire Ange Santini précise :

« Après des années de procédure, la Commune de Calvi a récupéré la concession de la Plage, ce qui va nous permettre, en remplissant un certain nombre de conditions, de sécuriser les établissements sur la période déterminée de douze ans. En même temps, ce qui nous permet de récupérer les recettes liées à l'exploitation desdits établissements, environ 500 000 €, que nous aurons en moins à mettre dans le cadre du Budget général puisque le budget de la Plage était alimenté par les finances de la Commune : ce sont plus de 220 000 € qui étaient affectés au nettoyage, au balisage, au fonctionnement du Poste de Secours mais également aux reliquats d'emprunts que nous avons contractés pour la réensabler, il y a une vingtaine d'années. Les enjeux ne sont donc pas neutres puisque, malgré la redevance domaniale annuelle que la Commune devra reverser à l'Etat, de l'ordre d'environ 100 000 €, cette concession nous permettra désormais de disposer d'un budget exclusivement alimenté par les redevances des plagistes, de générer des recettes et de consolider notre investissement au bénéfice des Calvais. Un certain nombre de travaux pourront ainsi être réalisés pour la Plage et sur la passerelle, notamment, qui fera l'objet d'une rénovation avant la saison estivale. L'installation de toilettes publiques sur les parkings environnants est, par ailleurs, envisagée pour que les estivants fréquentant la partie publique de la Plage puissent en bénéficier. »

La Municipalité œuvre en faveur de la maîtrise du développement de la Plage et l'engagement de la Commune envers l'amélioration des infrastructures publiques demeure.



Une issue favorable obtenue de haute lutte

En vertu de la concession ainsi accordée, les plagistes bénéficieront d'une stabilité à long terme, d'une durée de douze ans, sans renouvellement annuel, ce qui constitue « *une sécurité pour eux* », souligne le Maire.

En effet, la problématique du démontage obligatoire des établissements, après la saison, a longtemps subsisté. Depuis 2016, date de la dernière concession, la Mairie s'est efforcée de trouver des solutions pour l'éviter, tout en garantissant la préservation et l'amélioration du site. Un agrément préfectoral était donc indispensable pour assurer le maintien, au-delà de la période d'exploitation, des établissements de plage démontables. Le Maire Ange Santini, de poursuivre : « Pour ce faire, il nous faut justifier d'un certain nombre de conditions. Disposer d'un PLU, c'est le cas. Être situé sur le territoire d'une station classée, aussi. Nous remplissons deux autres conditions : disposer, depuis plus de deux ans, d'un office de tourisme classé en première catégorie, et justifier de l'ouverture en moyenne de plus de 200 chambres d'hôtel classées, entre le 1er décembre et le 31 mars. L'agrément que la Commune a obtenu autorise le maintien en place, au-delà de la période d'exploitation définie dans la concession, des établissements de plage démontables ou transportables. Cela signifie que nous pourrons délivrer des autorisations aux titulaires des lots de plage, à condition qu'ils en fassent la demande chaque année. L'autorisation ne sera donc ni automatique ni collective. En d'autres termes, chaque titulaire de lot, avant la fin de saison, devra demander le maintien en place de son établissement et justifier naturellement ensuite des huit mois d'ouverture. Ce qui signifie que, même si nous disposons de la concession, pour les douze années à venir, pour autant l'Etat conserve ou partage le contrôle de ce qui peut se passer sur la Plage de Calvi en termes de débordements des lots et en termes d'ouverture ou non des établissements. Cela constitue une avancée importante sur ce dossier, qui nous anime depuis plusieurs années, mais pour lequel nous avons obtenu de l'Etat une ouverture sur une période de huit mois, ce qui est plus réalisable pour les établissements que l'exigence d'une ouverture à l'année. Cela doit cependant être organisé de façon à respecter ce qui est édicté. »

Une notoriété sportive grandissante grâce à l'organisation de plusieurs manifestations d'envergure

Depuis de nombreuses années, la Ville de Calvi n'a cessé d'accentuer ses efforts pour accueillir et soutenir différentes manifestations sportives, participant ainsi au rayonnement de la Commune avec des retombées économiques et touristiques indéniables. Cette année, le Trail de Calvi est devenu un événement sportif majeur avec de nombreux participants venus des quatre coins de la Corse et du Continent. L'année 2025 sera, quant à elle, axée en partie sur la manche française du Championnat du Monde de Moto Trial, qui se déroulera du 30 mai au 1er juin 2025.

Considéré maintenant comme un événement incontournable dans le domaine sportif, le « Trail In Calvi » a été organisé, pour la deuxième année consécutive, les 8 et 9 novembre 2024. Grâce à l'engouement des organisateurs, aidés notamment par la Commune de Calvi, cette manifestation a pu accueillir près de 1000 coureurs sur les différentes courses et marche proposées. Cette année a également été marquée par la présence de 450 élèves, qui ont participé au Cross du Collège de Calvi, mais également d'une centaine d'enfants venus participer à différentes courses en partenariat avec le « Trail In Calvi ».

« Nous sommes très satisfaits de cette deuxième édition », souligne Antoine Giudicelli, Président du Club « Sport In Calvi » et organisateur de l'événement : « Nous avons eu de nombreux retours très positifs, de la part non seulement des insulaires, mais également des sportifs venus du Continent. Les coureurs étaient largement plus nombreux que l'année précédente, ce qui rend la manifestation encore plus belle et attractive. Nous avons pu compter sur une centaine de bénévoles, qui n'ont pas hésité à donner de leur temps pour organiser ce trail dans les meilleures conditions possibles. Il est également important de souligner l'implication du 2ème REP, de nos sponsors comme Asics ou encore de la Ville de Calvi, qui nous ont accompagnés durant toute cette année de préparation. Le rendez-vous d'une troisième édition est d'ores et déjà fixé au samedi 8 novembre 2025, avec de nouveaux participants et de nouvelles surprises. Afin de patienter d'ici là, un City Trail sera organisé le samedi 4 janvier. Il s'agit d'un parcours en plein cœur de la Ville, sur 9 kilomètres. C'est notre toute première édition. Nous allons bloquer les inscriptions à 600 coureurs et nous serons le 6ème city trail de la saison puisque la société « Sportimers » a choisi d'organiser un challenge regroupant six courses différentes en Corse. »

Avec ces différents événements, les coureurs, amateurs ou confirmés, n'auront que l'embarras du choix.



La manche française du Championnat du Monde de Moto Trial du 30 mai au 1er juin

Parmi les événements à venir durant l'année 2025, la Ville de Calvi aura le privilège d'accueillir, du 30 mai au 1er juin 2025, la manche française du Championnat du Monde de Moto Trial. En effet, après avoir soumis sa candidature, la Commune a été sélectionnée, onze ans après la Ville d'Île-Rousse. Durant trois jours, une centaine de participants devront s'affronter dans plusieurs zones d'exception à travers la Ville et ses alentours. Antoine Allegrini, l'organisateur de cette manifestation et le Président du Trial Moto Club de Balagne, se réjouit de cette décision: « Le Trial est avant tout une course de franchissement d'obstacles avec un côté très spectaculaire. Ce sont des motos légères qui ont la particularité d'être pilotées debout. La fédération internationale impose 12 parcours en milieu naturel et a été véritablement conquise en venant visiter la Ville de Calvi, qui correspond parfaitement à leurs attentes pour l'organisation de cet événement. Les atouts qu'offre la commune sont indéniables. Nous sommes aujourd'hui très fiers de pouvoir organiser cette manifestation avec des participants venus de divers horizons, dans un cadre idyllique où la Commune de Calvi sera ouverte sur le Monde. Nous avons d'ores et déjà entamé des discussions pour renouveler l'accueil de ce Championnat pour l'année 2026. » Pour que cette manifestation puisse se dérouler dans des conditions optimales, la Ville mettra à disposition ses Services Techniques afin d'assurer la logistique de cet événement.

« Il s'agit d'un fait historique qui va permettre à Calvi d'accentuer sa notoriété dans le domaine sportif », explique Didier Bicchieray, Adjoint au Maire, délégué au Sport. « Nous avons toujours répondu présents aux différentes manifestations organisées sur le territoire de la Commune. Cela permet non seulement de bénéficier de retombées économiques et touristiques indiscutables mais également d'encourager la jeunesse calvaise pour leur organisation. Grâce au Championnat du Monde de Trial, nous attendons des milliers de personnes à Calvi durant cette période qui marquera également le début de la saison estivale. Pour finir, grâce à l'implication des associations, nous avons accueilli aux alentours de 15 000 personnes, durant l'année 2024, dans le cadre des manifestations sportives. »

MAISON DES ADOLESCENTS

La « Maison des Adolescents » : un outil efficient au service des jeunes et de leurs parents



Le Professeur Marcel Rufo, entouré par Nathalie Bihouée (à gauche), psychologue, et Carole Manicacci, qui assure, à titre gratuit grâce à la Mairie le secrétariat de la MDA.

Ouverte en mai 2021 dans les locaux mis à disposition par la Mairie de Calvi, au sein de l'immeuble Cyrnos, l'antenne de Balagne de la Maison des Adolescents de la Haute-Corse joue un rôle essentiel dans la microrégion.

S'inscrivant dans le cadre d'une politique de santé globale visant à pourvoir chaque territoire d'un lieu de proximité répondant aux besoins de la jeunesse, la structure est issue d'un projet porté par la MDA de Bastia, l'Agence Régionale de Santé et la Commune de Calvi, avec l'aide et le soutien du pédopsychiatre Marcel Rufo, et en étroite collaboration avec l'Etat, la Collectivité de Corse et l'ensemble des partenaires locaux.

L'antenne de la Maison des Adolescents de Calvi a, dès lors, pu voir le jour grâce au soutien, logistique et financier, des nombreux acteurs locaux, au premier rang desquels figure la Ville de Calvi qui, depuis plusieurs années, s'est particulièrement investie afin de soutenir la création de cette entité. Pour le Maire, Ange Santini : « L'antenne de la Maison des Adolescents de la Haute-Corse constitue un véritable outil, non seulement pour Calvi mais également pour la Balagne tout entière. Il est, en effet, primordial de pouvoir apporter une réponse concrète aux besoins des jeunes en difficulté, qui nécessitent une approche attentive spécifique. La structure satisfait cette exigence en œuvrant au plus près d'eux, en leur proposant un accompagnement et une aide. La Commune met à disposition, à titre gratuit, un temps de secrétariat médical et les locaux abritant l'antenne de Balagne. Cela fait longtemps que la Municipalité a initié une démarche de soutien auprès des adolescents et de leurs familles, en partenariat avec le Professeur Marcel Rufo, qui, au départ, assurait mensuellement, au sein de notre Pôle Enfance et Jeunesse, une consultation spécialisée en pédopsychiatrie ».

Un lieu adapté, d'accueil, d'écoute et de prise en charge pluridisciplinaire

S'articulant autour de plusieurs missions, la vocation de la structure revêt l'accueil, l'écoute, l'information, la prévention, l'orientation, l'accompagnement et la prise en charge complète de l'adolescent et de sa famille. Acteur majeur du « Parcours Adolescent » territorial, la MDA facilite ainsi l'accès pluridisciplinaire à une offre de santé généraliste ou spécialisée, en coordination avec les structures existantes.

Véritable lieu de ressources, elle s'appuie sur l'ensemble des dispositifs sanitaires, sociaux, éducatifs et juridiques dont le jeune public peut avoir besoin pour faire face aux difficultés rencontrées. Une action spécifique peut même être conduite en direction des adolescents plus vulnérables, via une étroite collaboration avec les partenaires locaux tels que l'Education Nationale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Aide Sociale à l'Enfance, la Mission locale, les Unités Territoriales des Interventions Sociales et Sanitaires, les Centres Médico-Psychologiques, les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques, les professionnels libéraux...

I Un futur « Espace Marcel Rufo »

L'objectif de la « Casa di i Zitelloni » est de faire bénéficier les jeunes, âgés de 11 à 21 ans, gratuitement et de façon confidentielle, d'une écoute professionnelle et rapide à proximité de chez eux. Les adolescents peuvent être accompagnés de leurs parents.

Composée de professionnels de l'adolescence, l'équipe de l'antenne de Calvi comprend, outre une secrétaire, une psychologue, une éducatrice spécialisée et une sagefemme. L'accueil des jeunes s'effectue trois jours par semaine, les mercredis, jeudis après-midi et vendredis à Calvi (uniquement le mercredi après-midi à Ile-Rousse). Une consultation mensuelle de pédopsychiatrie est, quant à elle, assurée par le Professeur Marcel Rufo.

Le délai de rendez-vous est d'environ huit jours pour la psychologue et l'éducatrice, et d'un mois pour le pédopsychiatre. Des orientations vers des structures

d'aval, proposant une prise en charge adaptée, peuvent être proposées et accompagnées, à l'exception des pathologies lourdes ou de longue durée, qui relèvent d'autres établissements.

En 2023, ce sont 80 adolescents et leurs familles qui ont pu bénéficier de l'accompagnement de l'équipe.

La MDA apporte également un soutien à la parentalité et aux partenaires du champ de l'adolescence au travers d'actions ciblées (conférences, groupe « Café des Parents » ...).

L'antenne de la Maison des Adolescents de Calvi devrait être baptisée prochainement et porter le nom du Professeur Marcel Rufo, la Municipalité souhaitant mettre à l'honneur le pédopsychiatre de renom et le remercier pour son implication au service de la jeunesse, particulièrement celle de la Balagne.



INFORMATIONS UTILES

Les prises de rendez-vous s'effectuent :

- sur place : Immeuble Cyrnos -Rez-de-chaussée côté Boulevard Wilson
- par mail:

mda.haute-corse@ch-bastia.fr

• par téléphone : 04 95 65 86 14

ou 07 56 41 08 82

L'accueil est gratuit et confidentiel, les mercredis, jeudis après-midi et vendredis, à Calvi (uniquement le mercredi après-midi à Ile-Rousse)



Le Centre Socio-Culturel Cardellu conforte son rôle d'acteur majeur de proximité au service de tous

Répondre concrètement aux attentes d'un large public d'administrés, tel est l'objectif qui guide le choix des activités, animations et permanences programmées tout au long de l'année par la structure communale dont le fonctionnement est axé sur la volonté de favoriser le lien social.

Placé sous la responsabilité du Maire Ange Santini, Président du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), et d'Hélène Astolfi, Vice-présidente, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales, aux Personnes Âgées et aux Solidarités, le Centre Socio-Culturel Cardellu constitue un véritable équipement de proximité dont la politique est de placer tous les publics au coeur de son action.



L'Adjointe au Maire, Hélène Astolfi, aux côtés de Rose Acquaviva et Laurent Agostini composant une partie de la dynamique et passionnée équipe de la Médiathèque.

Un dense programme d'animations à la Médiathéque

Située au rez-de-chaussée du Centre Cardellu, la Médiathèque municipale poursuit son cheminement afin d'optimiser son fonctionnement et rendre, grâce à une offre variée, la structure davantage accessible au plus grand nombre des Calvais. Dotée d'un fonds riche et diversifié (livres, BD, CD, DVD, magazines), la dynamique entité dispose de nombreux outils mis à la disposition d'un large public, qu'elle s'attelle à attirer et fidéliser via un catalogue sans cesse agrémenté, désormais consultable en ligne : www.mediatheque-calvi. fr. La structure comprend également deux Points d'Accès Internet ouverts à tous.

Elaboré sous le contrôle de l'élue responsable du Centre Cardellu, Hélène Astolfi, le programme des activités variées mises en place cible l'Enfance et la Jeunesse. Ainsi, depuis le début du mois de septembre et jusqu'à la fin décembre, étaient prévus : deux expositions (en octobre sur les sorcières et en décembre sur Noël et les autres fêtes de l'hiver), des

lectures tout public, tous les soirs, du lundi au vendredi, sur les mêmes thèmes, une fois par mois une matinée « Bébés lecteurs », deux activités enfants par mois, les mercredis, avec une lecture suivie d'une activité manuelle sur un thème précis (Rentrée scolaire, contes et légendes d'automne, préparation pour un Noël éco-responsable, décorations de Noël), des « Escape Games » et des goûters philosophiques pour les ados. Au total, de septembre à novembre, ce sont plus de 800 enfants des écoles de la Ville qui se sont déplacés à la Médiathèque. La structure communale accueille les enfants des écoles et de la Crèche, des centres aérés de la Ville et des environs. Des jeux sont, en outre, disponibles toute l'année.

Par ailleurs, le « Club des Lecteurs » est présent à la Médiathèque, généralement chaque 2ème lundi du mois à 14h30 (13/01, 10/02, 10/03, 14/04, 12/05, 16/06 <3ème lundi> et 07/07/2025 <1er lundi>).

l Des permanences variées

Dans la continuité de l'action du CCAS, le Centre Socio-Culturel Cardellu se fait l'hôte de permanences d'organismes sociaux : l'ADIE (Association d'Aide à l'Initiative Économique), les 26 novembre et 13 décembre, l'ADSB (Association pour le Don du Sang de Balagne), le 1er vendredi du mois de 14ĥ à 16h, le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) « U Scontru », deux vendredis par mois, dédié aux personnes présentant un handicap résultant d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise, le CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit) pour la permanence gratuite d'un avocat, le 3ème vendredi de 14h à 17h (contact : 04 95 34 47 59), l'association ALIS (Accès au Logement et à l'Insertion Sociale) tous les lundis de 14h à 16h30, le CIRFA (Armée de Terre et Marine nationale) sur rendez-vous le 3ème mercredi de 13h à 16h, l'Armée de l'Air le 2ème mercredi de 9h30 à 13h, l'association « Cap Solidaire » (plateforme des métiers de l'Autonomie en Corse), le 2ème mardi de 14h à 17h, l'association LEIA (Lien, Ecoute, Initiative et Accompagnement), intervenant en matière de prévention spécialisée auprès de jeunes en difficulté et de leurs familles, le 1er jeudi du mois de 14h à 16h, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), le mercredi de 14h à 17h.

Enfin, grâce à la volonté de l'élue, Hélène Astolfi, à partir du mois de janvier prochain, la Mutuelle de la Corse assurera une permanence, les lundi et vendredi, de 8h à 12h

De multiples activités associatives

En outre, l'établissement communal accueille plusieurs associations dispensant des cours dans différentes disciplines : « Balagna Chess Club » pour les Echecs, le lundi de 16h30 à 19h, le « Yoga Balagna », pour les adultes, le mardi de 9h à 11h et de 19h30 à 20h30, le jeudi de 19h30 à 20h30 (contact : yogabalagna@gmail.com), l'Ecole de Musique « U Timpanu » du lundi au samedi (contact : 06 20 89 16 12 ou 06 20 55 80 01), l'École de Batucada,« La Fracada », pour débutants ou confirmés, le lundi de 19h à 20h (renseignements: 06 79 17 09 96) « Citadelle Loisirs », pour les loisirs créatifs, le mardi de 10h à 17h.

D'autre part, en matière d'enseignement et de formation, des cours de Français pour public non francophone sont assurés par le GRETA, le lundi de 9h à 16h30, des cours de soutien scolaire par l'association « Cap Réussite » en Français, Mathématiques, Physique, Philosophie et, pour les élèves du Primaire, du Collège, Lycée et Post-Bac pour la préparation aux concours, les mardi, mercredi, jeudi et samedi. Depuis le mois d'octobre 2023, des cours d'Anglais (adultes) sont dispensés le jeudi de 18h à 19h (contact : Isabelle Petitpas - 06 73 56 74 94).

En outre, à partir de janvier 2025, un atelier gratuit de sophrologie (gestion du stress, des émotions, maîtrise de la concentration, relaxation, confiance en soi...) sera proposé, s'adressant aux adolescents (de la 6ème à la 3ème) et à leurs parents (renseignements: 06 33 47 57 32).

Des animations et des attentions variées

Le Centre Cardellu propose un programme d'animations intergénérationnelles. En premier lieu, le loto, les 2ème et 4ème jeudis, de 14h à 17h, d'octobre à mai, en vue de favoriser le lien social, autour d'un goûter offert par le CCAS. Dans la même optique, des jeux de cartes (tarot, rami...) sont prévus le mercredi, de 13h45 à 16h45.

Une sortie « Patrimoine » était organisée à la « Foire de la Châtaigne » de Bocognano, au début du mois de décembre. Grâce au transport offert par le CCAS de Calvi, les participants ont passé la journée au cœur de cet événement emblématique du calendrier insulaire, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

La fin d'année constitue l'occasion d'avoir une attention particulière pour ceux qui nous sont chers, en particulier les personnes âgées : à l'initiative d'Hélène Astolfi, un goûter musical, offert par le Centre Communal d'Action Sociale, est programmé, en partenariat avec la direction de l'Hôpital Calvi-Balagne, pour célébrer Noël avec les personnes résidant à l'Unité de Soins Longue Durée, auxquelles des présents sont également offerts par le CCAS.

Cette période propice aux cadeaux permet également à environ 800 personnes, âgées de plus de 70 ans, de bénéficier, tous les ans, d'un bon d'achat de 30 €, valable dans plus de 80 commerces acceptant de jouer le jeu, favorisant ainsi une offre multiple et variée permettant de satisfaire les attentes des concitoyens concernés par l'opération.

"Les rendez-vous de la Culture et du Patrimoine" se délocalisent

Dans le cadre du volet culturel de ses animations, le CCAS développe un cycle de conférences gratuites, désormais intitulé « Les rendez-vous de la Culture et du Patrimoine » (anciennement « Ciné Café »), tous les quinze jours environ, le samedi, de 14h à 17h (goûter offert), à la fois au sein du Centre Cardellu mais aussi dans la salle communale « Micro-Folie », située dans l'immeuble Cyrnos, Place Marchal.

En octobre et novembre, « Théodore De Neuhoff, Roi des Corses » était au cœur de la conférence-spectacle animée par Benjamin Casinelli, Rachel-Isabelle Casta s'exprimant, quant à elle, sur le thème « Mafiosa, le Clan : une iliade du banditisme corse ».

En 2025, la programmation comprendra plusieurs conférences et visites guidées : « Calvi : forteresse? Ville ouverte? » de Laetizia Castellani (samedi 11 janvier à 14h au Centre Cardellu), une conférence du pédopsychiatre Marcel Rufo et de Cendrine Delattre, de la Maison de Protection des Familles de la Haute-Corse, sur « Les relations intra-familiales » (samedi 18 janvier au Centre Cardellu), « Visite de Calvi : histoires croisées » avec Hélène Ambrosini (samedi 8 février à 14h - Salle « Microfolie » puis déambulation en Ville jusqu'à la Citadelle), mais aussi des échanges axés sur la Sophrologie, avec Julie Cappai et Véronique Orsini : « Améliorer son quotidien. La découverte de soi à travers les pratiques sophrologiques et psycho-généalogiques » (samedi 8 mars à 14h au Centre Cardellu); enfin, une visite guidée au Château du Prince Pierre avec Olivier Bianconi (samedi 5 avril).

Le programme est disponible à l'Accueil du Centre Cardellu, dans tous les autres points communaux recevant du Public et sur le site web de la Ville (www.ville-calvi.corsica).

TRIBUNES

| Tribunes des groupes politiques

Les Tribunes des groupes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

■ Ensemble pour Calvi, Oghje pè dumane - 23 élus

L'année 2024 s'achève. La Majorité n'a cessé d'amplifier ses efforts, avec la volonté tenace et intacte d'œuvrer en faveur de projets structurants pour offrir aux Calvais un cadre de vie privilégié et le maintien d'un pouvoir d'achat satisfaisant.

Favoriser l'accès à la propriété de nos concitoyens, à des prix maîtrisés, demeure l'une de nos priorités. Les nombreux projets portés par la Majorité illustrent parfaitement notre engagement pour permettre à de nombreuses familles de devenir propriétaires à moindre coût.

Calvi accueille des événements sportifs et culturels dont le rayonnement dépasse les frontières de notre microrégion. Nous optimisons notre soutien pour les pérenniser, tout au long de l'année. Le Ladies Open Calvi Eaux de Zilia, le Tour de Corse Historique, le Trail In Calvi, la manche française du Championnat du Monde de Moto Trial ou bien encore Natale In Calvi prouvent le dynamisme et l'attractivité de la Ville hors période estivale.

La Place Christophe Colomb, en plein Centre-Ville, démontre notre engagement afin de privilégier les liens sociaux. Cet espace accueillera les multiples manifestations qui animeront la Commune, développant ainsi le dynamisme et l'attractivité de notre territoire.

Ensemble, nous concrétisons les projets pour la Ville, faisant fi des esprits négatifs et des propositions dénuées de sens qui relèvent de l'utopie financière.

■ Care Calvese Cari Calvesi, - 4 élus

Notre unique ambition est de faire de Calvi une ville où il fera bon vivre toute l'année, pour ce faire, la défense du pouvoir d'achat est une de nos priorités.

Nous voulons alléger les charges qui pèsent sur les familles : la taxe foncière (augmentée à 2 reprises dans cette mandature), la taxe sur les ordures ménagères (+36% en 4 ans), le prix de l'eau doivent être maîtrisés pour retrouver un niveau supportable à l'image des villages qui nous entourent.

La qualité de la vie sera notre moteur économique et social avec deux axes :

- D'une part en améliorant le cadre de vie : aménagement de l'arrière port à l'entrée de la ville en concertation avec les propriétaires, restructuration du bd Wilson, place centrale, connexion directe entre le centre-ville et la pinède, voie cyclable...
- D'autre part en multipliant les animations sportives et culturelles dans les périodes de moindre activité.

■ Anima Calvese - 2 élus

Le groupe Anima Calvese n'a pas souhaité s'exprimer.

Extrait du Règlement intérieur du Conseil municipal

« Dans chaque numéro du bulletin d'information générale, un espace d'expression sera réservé aux groupes constitués.

Chaque conseiller municipal sera porteur d'un droit d'expression de deux cents signes, pouvant être cumulés, et qu'il apportera au groupe auquel il appartient. En cas de non appartenance d'un élu à un groupe, un espace unique d'expression de quatre cents signes lui sera réservé. Le groupe majoritaire disposera d'un espace équivalent à la somme de celui des groupes ou des conseillers ne faisant pas partie de la majorité s'étant exprimés.

En cas de pluralité d'élus n'appartenant pas à un groupe constitué, ils utiliseront cet espace tour à tour et en alternance selon l'ordre alphabétique de leur nom patronymique.

Le nombre de signes s'entend hors titre et signataires. Le titre ne devra cependant pas excéder quatre-vingts signes.

Pour respecter les délais de maquette, de fabrication et d'impression, les textes devront être remis au Service Communication 15 jours avant la fabrication de la maquette. Si aucun texte n'est transmis dans les délais, l'espace sera laissé vide et seule la mention « texte non parvenu dans les délais impartis » apparaîtra. »

Statistiques : une fréquentation soutenue pour le site internet de la Ville

Mis en ligne depuis le mois de février 2024, le site internet de la Ville connaît un démarrage très satisfaisant, touchant ainsi un public nombreux et diversifié. Avec plus de 16 000 utilisateurs actifs depuis sa création, il apparaît aujourd'hui comme un outil numérique incontournable et indispensable pour la Commune.

Le souhait de la Municipalité était avant tout de proposer à la population un site internet moderne, simple d'utilisation où l'usager ne rencontrerait aucune difficulté à consulter les différentes informations présentes. En complément de cet outil numérique, une application mobile est également disponible, avec un certain nombre de fonctionnalités, comme la rubrique « Agenda » ou encore la rubrique « Signalement ». Un moyen supplémentaire pour l'utilisateur d'être pleinement informé et de pouvoir participer au quotidien de la Commune.

Plus de 16 000 utilisateurs à travers le Monde

L'analyse des statistiques, effectives depuis la mi-juillet, indique une fréquentation soutenue du site internet de la Ville. En effet, plus de 16 000 utilisateurs, dont 14 000 sur le territoire français, ont effectué une connexion sur le site, avec une augmentation significative constatée durant la période estivale. La première ville qui abrite le plus grand nombre d'utilisateurs est Paris, avec 5247 connexions depuis le mois de juillet. Un chiffre expliqué en partie par la saison estivale et par la volonté de certains vacanciers de s'informer sur les différentes manifestations et actualités que propose la Commune.

Concernant les pages consultées sur le site web de la Ville, la rubrique « Agenda » arrive largement en tête devant l'actualité portant sur les festivités du 15 août. Une donnée mettant une nouvelle fois en lumière l'attractivité et le dynamisme de la Ville à travers de nombreux événements et manifestations.

Parallèlement à l'ensemble de ces données, la Municipalité constate également que 14 000 utilisateurs se sont rendus sur le site de la Ville via leur téléphone portable. En effet, seulement 2000 connexions se sont effectuées depuis un ordinateur. Une donnée intéressante qui interpelle sur l'évolution de la nouvelle technologie et la volonté des usagers d'être informés en temps réel, à n'importe quel moment de la journée.

Les statistiques ont également démontré que les utilisateurs ne se connectaient pas exclusivement depuis la France.

En effet, depuis ces 90 derniers jours, l'Italie arrive en deuxième position juste après la France, suivie de l'Allemagne, des Etats-Unis, de la Suisse, de la Belgique, de l'Indonésie, de l'Angleterre, de la Hongrie et, enfin, de l'Espagne. Une liste évolutive qui montre, néanmoins, la diversité des utilisateurs à travers le Monde ainsi que l'attractivité de la Ville.

420 téléchargements pour l'application mobile

Soucieux de proposer à la population de signaler d'éventuelles pannes ou dégradations sur le territoire de la Commune, le Maire Ange Santini a souhaité la création d'une rubrique « Signalement », afin que les services concernés puissent intervenir rapidement. Depuis le mois de février dernier, une trentaine de signalements ont été enregistrés par le Service Communication de la Ville. Grâce à la photo, à la géolocalisation, ainsi qu'aux détails mentionnés par l'utilisateur de la rubrique, les dysfonctionnements ont pu être résolus dans les heures ou les jours suivant le signalement.

Enfin, concernant l'application mobile, cette dernière a été téléchargée 420 fois, dont 314 sur Apple et 106 sur Android. La totalité des utilisateurs qui ont téléchargé l'application sont domiciliés sur le territoire français.

Grâce à l'implication et à la volonté des usagers de s'informer quotidiennement sur les différentes actualités et événements de la Ville, le site internet connaît un vif succès et participe amplement au dynamisme de la Commune.



HISTOIRE

Découverte d'une fresque à la Cathédrale Saint Jean-Baptiste

C'est dans l'un des nombreux endroits cachés que compte la Cathédrale, que subsiste une partie de fresque, à l'origine bien plus importante.

La seule partie visible aujourd'hui représente une scène de pêche. D'après une date positionnée sur une autre partie de la pièce, l'œuvre semble avoir été achevée le 9 février 1762, par l'artiste signant de ses initiales « JRJ ». La fresque se compose d'un paysage stylisé, sur la partie supérieure, représentant des collines, couvertes de végétation que l'on peut trouver à Calvi (arbustes, plantes vivaces telles que des aloès). Au-dessus, l'on peut distinguer des nuages de type cumulus.

Sur la partie inférieure, un bateau est représenté : il s'agit d'une barque de pêche, vraisemblablement de style « Gozzo », originaire de Ligurie ou de Naples, dont la longueur pouvait atteindre jusqu'à 10 mètres.

La propulsion est assurée par trois rames, actionnées par trois personnages tournés vers l'arrière du navire. La disposition de ces rameurs, agissant sur la même bande (tribord) laisse supposer une symétrie de nage, sur la bande bâbord, laissant imaginer la présence de trois autres rameurs : le fait qu'ils ne soient pas représentés relève peut-être d'un parti-pris de l'artiste, cherchant à simplifier la scène.

Sur le côté arrière, une nasse est visible, alors qu'habituellement, sur une barque de pêche, le filet se remonte sur la bande située à bâbord : là aussi, il semblerait qu'il s'agisse d'un choix subjectif du peintre.

Actuellement, l'état d'altération de la peinture ne permet pas de fournir une description plus précise de ce qui pourrait figurer une scène de la vie calvaise du XVIIIe siècle.

Calvi confirme ainsi sa vocation et son rayonnement culturels, dépassant largement les frontières de la Balagne et de la Corse ».

